

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absents excusés	Francis GUERY avec pouvoir à Catherine SOULARD - <i>Arrivée de Natacha FONTENY à 20H40 mn</i>
Secrétaire de séance	Laurent VINET
Date de convocation	5 avril 2017
Dernier compte-rendu	Le compte-rendu du 6 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents

## Finances – Administration Générale – Personnel

### SYDEV (révision des statuts)

23-2017

Le Conseil approuve la révision des statuts du SYDEV devenue nécessaire pour prendre en compte les 10 communes nouvelles créées depuis le 1er janvier 2016, le nouveau paysage intercommunal, l'adhésion de la Roche-Sur-Yon Agglomération, les nouvelles lois de 2015 relatives à la transition énergétique pour une croissance verte (loi TECV) et à l'organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et le développement de nouvelles activités (stations d'avitaillement véhicules au gaz et production/distribution d'hydrogène).

### Communauté de Communes (convention instruction du droit des sols)

24-2017

Suite à la fusion de la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le conseil municipal approuve la nouvelle convention à intervenir avec la Commune à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour l'instruction du droit des sols.

### Jury d'assises 2018

Après tirage au sort sur la liste électorale, Mélanie BROCHARD, Michel BRETAUD et Meddy GUEDON composeront la liste préparatoire des jurés pour 2018.

### Location des terres issues de l'acquisition Cosson

25-2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la Commune a acheté aux Consorts COSSON deux parcelles de terres agricoles, YN 38 et 39, d'une contenance de 62a 69ca, parcelles exploitées par le GAEC « le Paradis » - les Noues.

Le GAEC « le Paradis » étant déjà locataire par bail de la parcelle communale YN 40 jouxtant ces deux parcelles, un bail rural sera conclu à partir du 23 avril prochain avec ces derniers pour les parcelles YN 38 et 39 sur la base de 100 € l'ha, même base qui sera appliquée au bail à mettre en place avec le GAEC MERLET de Vendrennes pour les parcelles YE 10 et 14.

## Voirie – Assainissement – Agriculture

### Compte-rendu rencontre avec les services du 29 mars 2017 pour les différents dossiers en cours pour l'assainissement

Lors de la rencontre avec les différents services (Agence de l'Eau, Service de l'Eau du Département de la Vendée, Police de l'Eau de la DDTM de la Vendée, Bureau d'études 2LM et la Commune) un point a été fait sur les différents dossiers en cours et à venir :

- Solde des subventions Agence de l'Eau pour la construction des réseaux E.U. St-André-Vendrennes.
- Solde de la subvention Agence de l'Eau pour la mise en séparatif de l'assainissement de la rue François Cougnon.
- Avancée de l'étude diagnostique pour l'assainissement (phase 2).
- Projet de mise en séparatif du réseau eaux usées du centre bourg avant les travaux d'aménagement du centre bourg.
- Projet d'implantation d'une nouvelle station.

### Installation d'abribus dans les villages jouxtant les voies communales

26-2017

Afin de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de mise en place d'abribus dans les villages et au vu de l'expérience de la Commune de Chauché, le Conseil décide de mettre en place quelques règles :

- Nombre minimum d'élèves : 5 (primaire, collège, lycée)
- Montant maximum de pris en charge par la commune au coût des matériaux sur présentation d'un devis : 450 €
- Réalisation faite par les parents des enfants du village demandeur et entretien assuré par les parents des élèves
- Entretien assuré par les parents des élèves
- Imprimé permettant de noter les familles concernées, les élèves et leur classe, l'existence d'un arrêté de car
- Emplacement défini pas la Commune.

Au vu de ces éléments et pour répondre à la demande des parents du village de la Gandouinière, après avoir requis l'avis favorable de la Commune de Chauché, le Conseil décide de répondre favorablement à cette demande.

Réunion de commission : 24 avril 2017 à 20 heures

**Urbanisme (dossiers déposés en mars, certificats d'urbanisme en cours)**

Demandeur		Projet	Adresse
GUITTONNEAU J-Christophe	PC	Extension maison d'habitation	7 bis, la Brossière
ARDOUIN Stanislas	PC	Construction maison d'habitation	9, lot des Coccinelles
BLANCHET Arnaud	PC	Construction préau	6, la Chevalleraie
ROBREAU Christophe	PC	Construction garage et préau en ossature bois	53, la Bourolière
DUFOSSE Dominique	DP	Création d'un préau	6, le Clos du Sabotier
MANDIN Fabrice	DP	Installation de panneaux photovoltaïques	35, la Boutinière
GERAUD Eric	DP	Extension appentis existant, modification emplacement d'un portail	6, Chemin de la Frissonnière
GAUDIN Cyrille	DP	Construction abri et poulailler	15, la Milonnaire
LEROUX René-Jean	DP	Changement ouvertures + volets	304, la Bergeonnaire
BOISSELEAU Jean-Claude	DP	Changement des ouvertures	13, rue du Ruisseau
SAUZEAU Valentin	DP	Construction mur soutènement surmonté d'un grillage	32, lotissement du Guérinet
GRIFFON Thierry	DP	Construction préau	8, le Hameau du Doué
ROCHETEAU Florian	DP	Modification et création ouvertures, pose de menuiseries	Le Clouin
ROUSSEAU Mathieu	DP	Changement portail par une menuiserie extérieure	11, rue du Ruisseau
BROSSET Matthieu	CU	Création d'un espace détente (piscine) + air de jeux	La Chevalleraie
Mr BOIVINEAU Guy	CU	Construction d'une maison d'habitation sur terrain B	58 La Brossière

CU BROSSET Matthieu pour réduction zone naturelle pour installation piscine et air de jeux – ZM 84p – la Chevalleraie et CU BOIVINEAU Guy pour construction maison d'habitation sur terrain B – AC 426 – la Brossière : Les dossiers ont été transmis au service instructeur pour étude.

**Les Coccinelles (Modification convention Vendée Eau, Avis des domaines pour la vente du lot 15)**

**27&28-2017**

**Modification de la convention Vendée Eau :** Suite à la réunion de planning du 1<sup>er</sup> mars 2017 la convention de Vendée Eau, approuvée le 12 décembre 2016 par délibération du conseil municipal, est modifiée comme suit pour tenir compte des branchements des ilots A et B.

Nouvelle convention au 1 <sup>er</sup> avril 2017 après intégration des branchements des ilots			
Travaux d'extension H.T.	20 368.49 €	50 %	10 184.24 €
<b>TOTAL travaux T.T.C.</b>	<b>24 442.19 €</b>		

*Madame Véronique BRETIN quitte la salle pour ce sujet*

**Vente du lot n°15 (avis du service des Domaines) :** Monsieur et Madame Louis-Marie BRETIN souhaitant acquérir le lot n° 15 de la tranche 2 du lotissement des Coccinelles et compte-tenu des fonctions d'adjointe de Madame BRETIN au sein du conseil, la Commune a sollicité l'avis de la Préfecture de la Vendée sur la procédure à respecter pour encadrer juridiquement cette vente et le service des Domaines sur l'évaluation du bien.

*Préfecture de la Vendée - réponse mail du 1<sup>er</sup> mars 2017 : « Selon le 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 432-12 du code pénal, dans les communes de moins de 3 500 habitants, les adjoints au maire peuvent acquérir une parcelle d'un lotissement communal pour y édifier leur habitation personnelle ou conclure des baux d'habitation avec la commune pour leur propre logement. Ces actes doivent être autorisés, après estimation des biens concernés par le service des domaines, par une délibération motivée du conseil municipal. »*

*Service des Domaines – avis du 4 avril 2017 : « Les conditions financières telles qu'elles sont envisagées par la commune pour cette transaction, à savoir moyennant le prix de 42 € HT le m<sup>2</sup>, n'appellent pas d'observation de la part du service, le prix étant conforme aux dernières ventes réalisées dans ce lotissement, soit pour la parcelle considérée une valeur globale de 30 198 € HT ».*

Au vu des éléments ci-dessus, le conseil décide de céder à Monsieur et Madame Louis-Marie BRETIN la parcelle mentionnée aux conditions financières actées dans l'avis des Domaines.

*Madame Véronique BRETIN réintègre la salle après ce sujet*

**Réunion de commission :** Mardi 18 avril 2017 à 20 h

**Vote des subventions 2017**

**29-2017**

Le conseil approuve les montants ci-dessous

REEL - Montaigu	679
ADMR - Chavagnes en Paillers	38
Comité des Fêtes de St-André	1 500
Comité des Fêtes de St-André (subvention exceptionnelle – feux d’artifice) - provision	5 000
Boukinou – St-André	1 800
IME - Les Herbiers	100
Restos du Cœur	300
Départ St André (provision pour fête de la musique)	1 000
USG Football – St-André	1 800
Secours Catholique – Secteur de Saint-Fulgent	300
Foyer des Jeunes – St-André (provision)	150
Les 1001 Goules – St-André	150
Association « les Dynamiques » - St-André	300
USGTT – St-André	700
Palets Loisirs – St-André	1 000
Association EurHopéens	250
Banque alimentaire	75
UNC - AFN	150

## Action Sociale

### Comité de pilotage transports scolaires

La compétence "transports scolaires" sera transférée à la Région dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Néanmoins, nos interlocuteurs resteront en poste au sein du Conseil Départemental. Au niveau de l'ancienne Communauté de Communes du Pays des Essarts, l'organisation du transport scolaire était une compétence communautaire. Aussi, à compter du 1er septembre 2017, la Commune de St Fulgent (organisateur du transport pour les collèges d'Essarts en Bocage) a demandé à transférer sa compétence à la Communauté de Communes.

Chaque commune devra désigner un représentant de parents d'élèves pour intégrer le comité de pilotage (*Francky CHAPLEAU*).

En ce qui concerne les transports primaires, il sera demandé à chaque organisateur, pour la rentrée de septembre 2018, de se prononcer sur un transfert de compétence. *Le conseil souhaite attendre avant de se prononcer.*

### Restaurant scolaire

Madame GILBERT, Chef d'établissement de l'Ecole Privée « Pierre Monnereau » souhaite que la gestion du restaurant scolaire ne soit plus à charge de l'OGEC mais soit confiée à une nouvelle entité associative. Elle sollicite l'aide de la Commune pour rechercher des parents qui pourraient se charger de cette gestion après avoir constitué une nouvelle association. *Cette démarche n'est pas du ressort de la mairie mais relève plutôt de l'APEL.*

### Choix du thème après-midi des + de 60 ans

N'ayant pas encore assez d'éléments il est proposé à la commission de se réunir à 19 H le lundi 15 mai 2017.

### Subvention ADMR

Suite à une rencontre des Communes de Saint-Fulgent, Chauché, Bazoges et St-André, adhérentes de l'association locale, il a été demandé des précisions à l'association sur son budget « secrétariat » que les communes s'étaient engagées à l'époque à financer. Dans l'attente de ces éléments, la demande de subvention est bloquée.

## Questions diverses

### Compte-rendu des commissions intercommunales

Commission environnement : Après avoir présenté le rôle de la commission à l'ensemble des membres, deux sujets ont été abordés :

- les déchets (soit syndicat « SCOM », soit régie) : Possibilité de plusieurs modes de fonctionnement sur une même intercommunalité sauf qu'à la fin de la période de convergence financière le coût pour l'utilisateur devra être le même.
- L'assainissement collectif : Le syndicat intégrant la Commune de Bazoges étant dissout au 31 décembre 2018, la compétence sera prise par la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une étude préalable des outils et des budgets sera réalisée prochainement sur l'ensemble du territoire.

Piscine : A ce jour, les écoles paient le transport et l'entrée. La Communauté de Communes propose, pour une équité territoriale, de prendre en charge le transport, mais pas l'entrée. Certaines écoles ne voulant pas payer la présente réunion a permis de débattre sur le sujet.

#### Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	Montant H.T
14/03/2017	DIA - renonciation à acquérir parcelles AC 73 – 74 – la Brossière	Consorts BOMPAS	
24/03/2017	DIA - Renonciation à acquérir parcelle YC 74 – Lotissement du Vivier 2	REDAIS Gervais	
01/04/2017	Cimetière – attribution concession - tombe 216 – carré 2	GAILLARD Bernard	
04/04/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelle AB 563 – Rue de la Croix Charette	BOUSSEAU Serge	
13/03/2017	Appareil de désherbage à chaleur pulsée	BARREAU Jérémie	2290.00 €
14/03/2017	Fourniture panneau de signalisation extérieure lotissement	INDIGO	327.53 €
15/03/2017	Fourniture de gazon de regarnissage – terrains de football	BHS	596.00 €
15/03/2017	Programme de fertilisation des terrains d'honneur et d'entraînement	BHS	840.00 €
17/03/2017	Mission d'assistance technique mémentos d'utilisations des salles	QUALICONSULT	240.00 €
27/03/2017	Changement différentiel chauffage + tempo défaut froid + sonnette restaurant scolaire	JULIOT	1208.61 €
28/03/2017	Spectacle de Noël des enfants	HIPPO TAM-TAM	570.00 €
28/03/2017	Stores accueil mairie	MANDIN	531.00 €
28/03/2017	Création placard restaurant scolaire	GODARD	707.50 €
28/03/2017	10 appliques d'éclairage extérieur pour salles	LUMISIGN	384.00 €

#### Calendrier des réunions

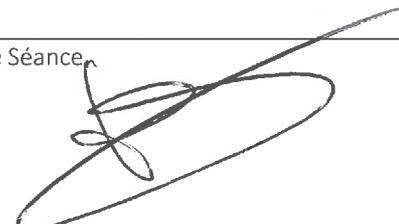
23 avril 2017 - 1 <sup>er</sup> tour élection présidentielle	7 mai 2017 - 2 <sup>ème</sup> tour élection présidentielle	15 mai 2017 – 20 h (Conseil)
11 juin 2017 – 1 <sup>er</sup> tour élection législative	12 juin 2017 – 20 h (Conseil)	18 juin 2017 - 2 <sup>ème</sup> tour élection législative
3 juillet 2017 – 20 heures (Conseil)	4 septembre 2017 – 20 h (Conseil)	9 octobre 2017 – 20 h (Conseil)
13 novembre 2017 – 20 heures (Conseil)	11 décembre 2017 – 20 h (Conseil)	

**Prochain Comité Territorial du SYDEV** : 28 avril 2017 à 18 heures – Salle des Mésanges à ST ANDRE GOULE D'OIE

**Vendée Eau** : Une révision des statuts allant être proposée prochainement au conseil municipal Monsieur le Maire présente au conseil l'organisation territoriale du Service Public de l'eau potable en Vendée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à la Loi NOTRE du 7 août 2015

**Bénédicte MICHENAUD** : Au vu des nombreux déchets retrouvés à la vallée verte, Bénédicte demande s'il est possible de mettre une poubelle. A voir avec les services techniques pour déterminer l'emplacement le plus judicieux.

Levée de la séance : 22H20mn

<p>A Saint-André-Goule-d'Oie, le 11 avril 2017 Le Maire : J.DALLEY</p>  	<p>Le Secrétaire de Séance, VINET Laurent</p> 
--	--